

Villarzel Infos



Sommaire :

- Mot du Syndic
- Décisions du Conseil général
- Eau et éclairage public
- Rappel de quelques règlements communaux
- Informations cantonales (canicule et moustique tigre)
- Diverses nouvelles sur la vie de la commune et sur les associations aux alentours

Mot du Syndic

Rédigé par Max Blaser



Max Blaser,
Syndic

Chères et chers habitantes et habitants de la commune de Villarzel,

Par rapport aux deux dernières années « COVID », à l'heure où j'écris ces lignes, la vie semble avoir repris son cours normal. Et quand j'écris « la vie » je pense en premier lieu à la vie des humains : Les avions tournoient à nouveau dans nos ciels et emportent les Suissesses et les Suisses sur les plages et villes du monde, les routes à fort trafic sont à nouveau régulièrement bouchées, les activités économiques, touristiques, et les manifestations sportives ou culturelles nous mettent dans des choix impossibles de par leur richesse et leur variété. Et pourtant... pourtant, à la place qui est la mienne, celle de citoyen mais aussi de syndic d'une petite commune, j'ai l'impression que le monde n'est plus tout à fait pareil. Ou du moins notre monde ici en Suisse n'est plus tout à fait le même. Evidemment, il y a la guerre en Ukraine qui déstabilise les populations et ajoute une crise à la précédente, qui affole les marchés, qui engendre des spéculations anxiogènes, et polluent nos sources de renseignements alimentées en permanence par des fausses informations dont plus personne ne parvient à trier le bon grain de l'ivraie.

« Nous devons à tout prix prendre soin de notre démocratie, de nos institutions, notamment en participant de manière active au Conseil général, et aux divers objets des votations qui nous sont soumis! »

Je l'ai déjà dit et réécrit : c'est dans cette situation que nous devons à tout prix prendre soin de notre démocratie, de nos institutions, notamment en participant de manière active au Conseil général, et aux divers objets des votations qui nous sont soumis! L'administration communale est destinée à faire en sorte que « la chose publique » soit organisée avec justice au profit de tous. Mais la commune ce n'est pas l'essentiel ! L'essentiel c'est les gens, leur personnalité et leur engagement pour leurs voisins, leurs amis, pour l'association à laquelle ils donnent du temps ! Et la Municipalité ne peut que se réjouir lorsque surviennent des initiatives telles que l'Association des Amis du Refuge de Sédeilles, qui vont se mettre au service de ce bâtiment, ou l'Association culturelle de Villarzel qui a organisé une magnifique fête au pied de la tour au milieu de juin. Merci à toutes ces personnes !

Je vous souhaite un été beau et chaud, mais quand même un peu frais et humide...

Les journées forestières
de la Montagne de Lussy

01-04.09.2022



Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil général du 20 juin 2022

Rédigé par Marie Rossier

Lors du Conseil général de la commune de Villarzel, la Municipalité a soumis aux membres du Conseil général les préavis ci-dessous.

Préavis 1-2022 comptes et gestion 2021

Préavis 3-2022 arrêté d'imposition 2023-2024

Lors des débats, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

Préavis 1-2022 comptes et gestion 2021

Le Conseil général adopte les comptes 2021. Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis 3-2022 arrêté d'imposition 2023-2024

Le Conseil général adopte le nouvel arrêté d'imposition pour 2023-2024. Le préavis est accepté à l'unanimité.

Deux nouvelles commissions ad' hoc ont été créés :

- la première concernant la révision du règlement du personnel communal (Préavis 2-2022 qui sera présenté lors du prochain Conseil Général). La commission est chargée d'étudier ce préavis et elle est composée de :

M. Eric Miéville, Mme Evelyne Spielmann et Mme Sandra Blanc.

- la deuxième concerne la future intégration de trois communes de l'ASIEGE (Villarzel, Henniez et Valbroye) à l'ASIPE. La commission sera chargée de passer en revue les nouveaux statuts de l'ASIPE. Elle est composée de :

Mme Lucille Jauquier, Mme Brigitte Dumasdelage et M. Martial Leiser,

L'Organisation du Conseil selon l'article 8 du règlement du Conseil, a été réélu.

Mme Jocelyne Pfander accepte un nouveau mandat d'une année au poste de Présidente, elle est réélue à l'unanimité. Tout comme Mme Nadia Barthomé au poste de Vice-Présidente, Mme Nathalie Hennard et M. Fabien Spielmann, ainsi que leurs suppléant(e)s Mme Brigitte Dumasdelage et M. Jean-Marc Schulé, aux postes de scrutateurs/rices.

Eau communale

Rédigé par Alain Renaud

Invitation : Découvrez les installations de notre commune

Disposer d'eau de qualité en quantité suffisante est devenu un véritable défi pour de nombreuses communes du canton. Villarzel a la chance de pouvoir compter d'une part sur ses propres sources, à Sédeilles, mais aussi sur l'appoint du réseau régional du CREB, qui achemine une eau non chlorée et sans pesticides depuis l'Intyamon et le Gibloux.

Nous vous proposons de découvrir comment cette eau arrive au réservoir de Rossens, puis comment cette eau sous pression est introduite dans le réseau du village de Villarzel. Des installations cachées sous le niveau du sol dont le regard d'entrée ne laisse pas présager les dimensions. La chambre de Villarzel a fait l'objet de travaux ces derniers mois que nous aurons l'occasion de vous présenter.

Nous vous donnons rendez-vous le

5 septembre 2022 à 19h00

devant la grande salle de Sédeilles

Nous organiserons les véhicules pour le déplacement depuis ce lieu de départ. La visite du réservoir de Rossens ne comporte aucune difficulté. A la chambre de Villarzel, nous donnerons quelques explications à l'extérieur et les plus aventureux pourront descendre une solide échelle de trois mètres pour découvrir les installations. Nous serons de retour pour la séance du Conseil général.

Un éclairage flambant neuf !

Rédigé par Alain Renaud

Depuis ce printemps, la commune dispose d'un nouvel éclairage public. Beaucoup ne l'on pas immédiatement remarqué, ce qui est bon signe, car cela signifie que le sentiment de sécurité qu'il procure n'a pas diminué. Les effets cependant sont tangibles : la lumière choisie est beaucoup moins dérangement pour la faune, et diminue aux heures les plus tranquilles. La consommation électrique devrait diminuer des deux tiers. Ces économies d'énergie compenseront l'investissement en dix ans seulement. Afin de compléter le réseau communal, un lampadaire supplémentaire sera prochainement installé pour éclairer les nouvelles places de parc à Villarzel.

Petit rappel aux propriétaires de chien

Conformément à l'arrêté cantonal (art. 32) et à son règlement d'application (art. 8), les communes doivent procéder chaque année au recensement des chiens. Vu ce qui précède, chaque propriétaire ou détenteur de chien(s) est tenu d'annoncer le(s) chien(s) en sa possession selon les directives ci-dessous :

- Le(s) chien(s) acheté(s) ou reçu(s)
- Le(s) chien(s) né(s) dans l'année et resté(s) en sa possession
- Le(s) chien(s) mort(s), abattu(s), vendu(s) ou donné(s) dans l'année
- Le(s) chien(s) qui n'a (ont) pas encore été annoncé(s)
- Les chiens déjà inscrits et n'ayant pas changé de propriétaire sont inscrits d'office à chaque début d'année

Dans le canton de Vaud, tous les chiens doivent être identifiés depuis le 1er octobre 2002 par une marque électronique (ou puce), posée par un vétérinaire, et être enregistrés par ce dernier dans la banque de données AMICUS gérée par la société Identitas SA.

Au niveau fédéral, cette obligation est également devenue légale depuis le 1er janvier 2007.

Cette mesure vise à faciliter les enquêtes menées à la suite d'accidents par morsures, à des cas d'épizooties ou lorsque des animaux se sont échappés, ont été maltraités ou abandonnés.

Petit rappel aux logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au Contrôle des habitants (administration@villarzel.ch) chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires.

Toute personne qui exploite un logement à des fins d'hébergement (propriétaires et gérants d'immeubles) est dans l'obligation d'annoncer au Contrôle des habitants les arrivées et les départs de ses locataires, conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants.

Cette règle s'applique également aux personnes titulaires d'un bail à loyer qui sous-louent tout ou partie de leur logement.



A louer dès le 1er octobre 2022 - Collège de Villarzel

2,5 pièces au 1er étage - 1070.- + charges



SDIS Broye-Vully

Rédigé par Xavier Nicod

Nomination :

A la suite du départ du titulaire du poste de Responsable de l'organe d'intervention du détachement d'appui Y2 de Farzin, l'état-major a nommé Monsieur [Cédric Chételat](#) de Sédeilles à ce poste.

Nous lui souhaitons bon vent et plein de succès dans ses nouvelles fonctions !

Bruits et relations de bon voisinage

Tous responsables... tous concernés

La belle saison invite aux activités extérieures. Afin d'éviter tout conflit, pensez à aviser vos voisins lorsque vous organisez une petite fête. Pensez aussi à respecter les heures de repos lors de vos travaux bruyants de bricolage ou de jardinage.

Vos voisins vous en remercient...

<https://www.villarzel.ch/reglements/>



Canicule : Recommandations (canton de Vaud)

- Rester chez soi, réduire l'activité physique, fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Prêter attention aux enfants et aux seniors
- Porter des vêtements clairs, amples et légers, se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps
- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Protéger les enfants de la chaleur : éviter l'exposition au soleil, penser à la crème solaire, au chapeau et au t-shirt, ne pas laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance, privilégier les activités matinales et à l'ombre
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique, attention particulière aux enfants qui présentent des diarrhées car le risque de déshydratation est rapide
- En cas de signaux d'alertes (fatigue, sécheresse de la peau et des lèvres), appeler le médecin traitant, S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde au 0848 133 133. En cas d'urgence vitale appeler le 144.

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/canicule/#c2063013>

VTT



LA FORÊT COMME ESPACE DE LOISIRS

La forêt est un espace de détente et de loisirs largement apprécié par la population, elle permet de découvrir la nature, de se ressourcer et de pratiquer de l'activité physique. Toutefois, nous devons nous y comporter en invités, dans le respect d'un milieu naturel qui est l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales.

L'accès à la forêt est un droit inscrit dans le Code civil suisse. Cependant, la pratique du VTT y est réglementée, ceci afin de préserver les multiples bienfaits de la forêt, notamment ses fonctions de protection contre les dangers naturels, de production de bois et d'accueil du public. De plus, la forêt est aussi un espace de vie pour des plantes et des animaux, ainsi qu'un filtre pour l'eau et l'air.

BONNES PRATIQUES EN VTT

Comme dans le domaine routier, en forêt aussi il y a des normes à respecter. Les adeptes de VTT peuvent ainsi **circular uniquement sur les routes ou les chemins forestiers**. Hors de ces routes et chemins, la pratique du VTT à l'intérieur de la forêt est interdite. Les contrevenants peuvent se voir infliger des amendes.



Route forestière



Chemin forestier fondé



* Attention: en présence de ces signaux, la circulation est interdite même sur les routes et les chemins forestiers!



Layon de débardage
(chemin créé par le passage des machines forestières)



Sentier pédestre



Sente d'animaux
(criste à peine visible, créée par le passage des animaux)



Boisement forestier
(intérieur du peuplement)

LA NATURE A SES PROPRES RYTHMES

La forêt abrite un écosystème naturel complexe qui se développe à un rythme lent, souvent en contraste avec la frénésie des activités de loisirs humaines.

La quiétude qui règne en forêt est vitale pour de nombreuses espèces. Le dérangement de la faune, provoqué par le passage d'un vélo, peut être fatal à de nombreuses espèces animales. De même, porter atteinte à la végétation peut compromettre sa croissance et avoir des conséquences néfastes sur le rajeunissement de la forêt à long terme. L'impact sur le sol par le passage des vélos n'est pas non plus négligeable.

Il est donc indispensable, pour les pratiquants de VTT comme pour les piétons, de rester sur les chemins autorisés et ne pas s'introduire à l'intérieur de la forêt. Merci de votre collaboration!

OUI, MAIS J'AI VU UNE TRACE DE VTT ET JE L'AI SUIVIE...

Attention: la présence d'une trace de VTT, voire d'autres pratiquants sur un sentier ou en pleine forêt, ne signifie pas que le parcours est autorisé. En l'absence d'une signalisation ad hoc, il faut considérer l'itinéraire comme interdit et donc non praticable! Voir au dos pour plus d'infos.

Cocorico....

Rédigé par Claire-Lise Bonjour

Rendu nécessaire après le passage d'une tempête en mars 2021, le coq surplombant le collège de Sédeilles a dû quitter son perchoir. C'est tout dernièrement qu'il a retrouvé sa place et ses plumes éclatantes au grand soulagement des habitants de Sédeilles.

Pour la petite histoire, la présence du coq sur les clochers reste une énigme. La seule certitude est son origine religieuse. Il symbolise l'attente du soleil levant toujours salué par le chant du coq...



Le moustique tigre en bref: 10 conseils pour le reconnaître et freiner son installation

Comment le reconnaître ?

C'est un très petit moustique, à rayures blanches et noires sur les pattes et une ligne blanche qui traverse le thorax et la tête. Son vol est lent et silencieux. Espèce envahissante aidée par le réchauffement climatique, il est désagréable et potentiellement porteur de maladies. Apprenons à reconnaître ce petit rayé et ne le laissons pas s'installer.

Une astuce pour l'identifier : il est agressif

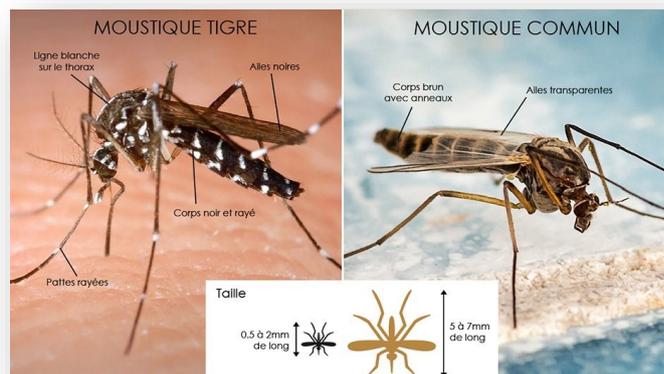
Très agressif, le moustique tigre peut piquer plusieurs fois la même personne, en plein jour. Si vous êtes piqué en plein jour, ayez l'œil.

Quels sont ses gîtes de prédilection ?

Le moustique tigre aime les petites collections d'eau, d'env. 1 cm de profondeur. Attention aux coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs et gouttières. Repérez ces espaces avant lui. Ne laissez pas de petits volumes d'eau non couverts traîner sur votre terrasse ou votre balcon.

Ne l'invitons pas, repérons-le, signalons-le

Pour freiner l'installation du moustique et limiter les risques en santé publique : ne l'invitons pas, repérons-le, signalons-le. Prenez-le en photo et signalez-le sur www.moustiques-suisse.ch.



Future secrétaire communale



Notre chère Claire-Lise Bonjour prenant bientôt une retraite bien méritée, la Municipalité a donc mis au concours le poste de secrétaire communale.

Nous avons le plaisir de vous présenter Mme Sauterel Letizia qui entrera en fonction le 1er octobre. Elle habite la commune de Payerne, est mariée et a deux enfants. Elle travaillera de concert avec Claire-Lise pendant quelques mois, puis volera de ses propres ailes.

Elle souhaite déjà transmettre qu'elle se réjouit de rencontrer la population de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elle aura beaucoup de plaisir dans l'exercice de ses fonctions !

Hommages

Monsieur Jakob Caflisch

Rédigé par la famille de M. Caflisch

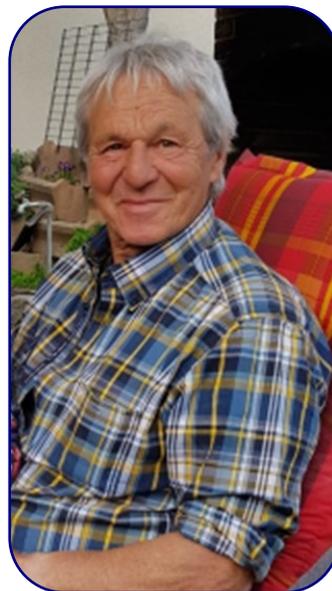
C'est fin avril 2022 que l'Impasse en la ville de Villarzel a perdu l'un de ses habitants les plus notoires. Jakob Caflisch nous a quitté subitement dans sa 73^{ème} année.

Celui que l'on connaissait aussi bien sous divers pseudonymes tels que ; Köbi, Jacques, Jacou, papa, papi ou encore « Monsieur bonbons » laisse un grand vide dans cette rue qu'il aimait et animait tant. En effet, si l'on s'y baladait, il était rare de ne pas le croiser devant sa maison, dans son jardin ou celui des voisins.

De nature joviale et ayant beaucoup d'humour, il avait toujours un petit mot pour chaque personne passant dans la rue. Étant natif et originaire des Grisons, il affichait fièrement le drapeau de son canton d'origine et ne manquait pas de commenter, à qui voulait bien l'écouter, les diverses choses à y voir.

Après avoir vécu la plus grande partie de sa vie sur la Côte (Vich VD), Jakob était venu s'installer à Villarzel en avril 2012 avec sa femme, ses deux fils et sa belle-fille avec le projet familial de rénover cette maison. Il s'est très vite plu et adapté dans ce village dont il appréciait la proximité avec les habitants et les promeneurs de l'Impasse. Il ne manquait jamais une occasion de rendre service en faisant divers petits travaux d'entretien comme tondre le gazon. L'un de ses passes temps favoris était d'aller à la déchetterie et souvent il ramenait plus qu'il n'amenait. On se souviendra longtemps de sa voiture avançant coffre ouvert, pleine à craquer, avec la radio suisse allemande à plein tube. Par tous temps et au fil des saisons, on le voyait à l'extérieur occupé à jardiner, balayer les feuilles mortes ou encore déblayer la neige.

Il aimait aussi beaucoup passer du temps avec ses deux petits enfants William et Emilie dont il s'occupait beaucoup et était très fier. Il se promenait avec eux dans le village en les trans



portant dans des moyens de locomotion des plus divers (brouette, planche à roulette, transpalette...).

Sa femme Josette, ses fils Cyril et Steven ainsi que ses belles filles Caroline et Céline profitent de ce texte pour remercier toutes les personnes/amis/voisins qui les ont soutenus lors de cette épreuve. Nous n'oublierons jamais notre papi Jaques de l'Impasse en la ville de Villarzel.

Nous souhaitons un bel été à tous et profitons de la vie.

M. Bize Claude dit Milo, né le 01.03.1938 décédé le 12.04.2022



90 ans – Meilleurs vœux M. Miéville

Rédigé par Claire-Lise Bonjour

Une délégation de la Municipalité s'est rendue récemment au domicile de M. Jean-Claude Miéville à Sédeilles pour lui présenter les vœux de la commune. Elle a été chaleureusement accueillie par le jubilaire ainsi que par ses enfants Catherine et Alain ainsi que leur conjoint.

M. Miéville, dit Claudy, est né le 21 janvier 1932 à Sédeilles dans la ferme familiale de Louis et Hélène Miéville. Une petite sœur viendra égayer le foyer 4 ans plus tard. Une enfance sans histoire entre l'école de Sédeilles, la prim'sup de Villarzel, les copains et les travaux des champs.

En 1948, après sa scolarité, c'est dans le canton de Bâle qu'il franchi la barrière de roestis et découvre une autre culture. De ce séjour en Suisse allemande, il garde d'excellents souvenirs. C'était une ferme qui faisait du commerce comme il le mentionne si justement. Aujourd'hui on parlerait de vente directe. L'histoire ne dit pas s'il était en possession d'un permis mais il conduisait avec une grande fierté la jeep du patron! La cueillette des cerises, ça c'était quelque chose... il y avait un nombre incalculable de cerisiers. Une fois les tonneaux remplis, les fruits gorgés de soleil étaient distillés, embouteillés, étiquetés et acheminés jusqu'en Amérique ! Le précieux nectar de la campagne bâloise était en effet vendu par un frère du patron dans un débit d'alcool à Chicago. Mais rassurez-vous, en toute légalité, la Loi sur la prohibition ayant été abolie en 1933...

A son retour en terre vaudoise, il passe 2 hivers studieux à l'école d'agriculture de Marcelin suivis de l'école de recrues. C'était le temps des copains et du foot. La coupe du monde de football de 1954 en Suisse a suscité bien des vocations et c'est sous la houlette de notre jubilaire que le FC Sédeilles a vu le jour. Les entraînements se déroulaient près de l'ancien stand de tir de Sédeilles. De Moudon à Cudrefin, le FC Sédeilles a connu ses heures de gloire ! Un soir de juin où l'orage menaçait, Claudy est parti avec un copain voir le match Uruguay/Hongrie qui se jouait à Lausanne. « Merde pour ces foins, on les ramassera demain ». Mais le lendemain, le foin prêt à engranger avait chopé l'averse et malgré le ciel bleu, l'ambiance à la maison était orageuse !

En 1960, les chevaux de l'exploitation ont été remplacés par un tracteur. Ses vaches ont quitté l'exploitation au début des années 1990. Le lait était coulé à deux pas de là, à la fromagerie du village. C'est avec son vélomoteur qu'il s'y rendait, parfois même avec ses deux petites filles coincées dans la remorque entre les boilles. Pour la petite histoire il vient de vendre son vélomoteur pour une bouchée de pain à un petit voisin bricoleur de Châtonnaye, tout heureux de la bonne affaire.

Son domaine, qu'il a cultivé jusqu'à 75 ans, produisait du blé, du colza et des pommes-de-terre. Malgré un emploi du temps bien chargé, il a toujours consacré du temps pour la collectivité : trois législatures en tant que municipal, vingt ans au comité de la société d'agriculture de Granges. Dans sa jeunesse il a même renforcé les rangs du Chœur d'hommes de Sédeilles.

Aujourd'hui encore, il suit l'actualité de près. L'histoire et la géopolitique l'ont toujours passionné. Il est incollable sur la construction du monde et l'origine des conflits...

Il a eu le grand chagrin de perdre sa chère épouse Blulette en 1921 après 63 ans de mariage. C'est non sans émotion que M. Miéville a profité de la petite cérémonie organisée en son honneur pour remercier ses enfants Catherine et Alain et leur conjoint pour leur précieux soutien. Il a le bonheur d'être l'heureux grand-père de deux petites filles et de deux arrières petits-fils.

Après ces instants privilégiés, la commune de Villarzel et ses habitants souhaitent à M. Miéville le meilleur et que la santé lui permette de rester encore de longues années dans sa ferme de Sédeilles. Puisse-t-il profiter encore longtemps des bons moments d'amitiés au café de Sédeilles où jeunes et vieux se retrouvent à l'heure de l'apéro pour refaire le monde et évoquer leurs souvenirs.



Naissances

Khadija née le 18.05.2022, fille de Ghita Zdorh et de Abdallah Hbali à Rossens

La commune compte à ce jour 500 habitants.



Sortie des aînés 2022

La Municipalité se réjouit de pouvoir à nouveau proposer une sortie aux aînés de la commune. Celle-ci est en cours d'organisation et aura lieu le jeudi 8 septembre 2022. Nous vous proposons de vous emmener à la journée spécialement prévue pour les aînés lors du comptoir de la Glâne à Romont.

De plus amples informations sur les horaires et le déroulement exact de cette journée vous seront envoyées par courrier ultérieurement.

Vous devrez vous y inscrire avant le 25 juillet 2022.

Au plaisir de partager ce moment de convivialité avec vous !



Fête de la musique à Villarzel

Rédigé par Christelle Schulé

C'est au pied de la tour de Villarzel, par une chaude soirée, qu'a eu lieu la fête de la musique le 18 juin.

Nous avons eu la chance de pouvoir goûter à une paëlla « Terre-Mer », concoctée par les chefs cuisiniers Flavien Jauquier et Patrick Riesen. Ce bon repas fut suivi d'un concert du groupe « Al'Ouest », qui nous a fait danser et chanter sur des rythmes rock-swing latino.

Nous remercions chaleureusement l'Association culturelle de Villarzel pour l'organisation de cette belle soirée !



Nouvelles du Chœur mixte de Dompierre et environs

Rédigé par Brigitte Dumasdelage



Le 31 juillet à Sédeilles, nous serons là pour vous servir le repas du 1er août.

Et bien sûr nos dates de soirées à agender : 19-20 et 25-26 novembre. Nous serons heureux de vous accueillir à Dompierre/VD pour des soirées très « engagées » !

Au plaisir de vous croiser lors de ces prochaines manifestations ou ailleurs.

Mot de l'association culturelle de Villarzel

Rédigé par Sandra Blanc



L'Association culturelle de Villarzel a été créée il y a dix ans, lors d'une assemblée constitutive le 6 septembre 2012. Elle s'appelait alors Association culturelle pour le 800ème de Villarzel et avait pour but d'organiser les festivités du 800ème.

A sa création elle était constituée d'un comité de 8 personnes, dont 3 sont encore engagées aujourd'hui.

Les festivités du 800ème ont eu lieu en 2013 et 2014 avec, en point d'orgue, un spectacle en création présenté au pied de la tour de Villarzel du 13 au 21 juin 2014.

L'Association a ensuite décidé de continuer à exister, et de favoriser les échanges entre les habitants des 3 villages de la commune, soit Sédeilles, Rossens et Villarzel. Elle a donc changé de nom et modifié ses statuts en conséquence en 2015.

Depuis, l'Association culturelle de Villarzel organise, dans la mesure du possible, une fête par année, qui permet des retrouvailles et des partages conviviaux entre les habitants de la commune et nos proches ou plus lointains voisins. Elle étudie aussi, en collaboration étroite avec la Municipalité, la remise en valeur et la rénovation de l'église de Villarzel et de la zone de site protégée alentours.

Actuellement le comité est constitué de Nathalie Hennard, Nadia Barthlomé, Sandra Blanc, Max Blaser, Sylvain Bersier et Patrice Donzallaz. Le comité se réunit entre 5 et 7 fois par année. Le comité souhaite s'étoffer et se renouveler un peu, donc si vous souhaitez vous engager pour votre commune n'hésitez pas à contacter un des membres du comité pour plus d'informations.

Une assemblée d'environ 60 membres se réunit une fois par année pour approuver les comptes et le budget et pour donner mandat au comité de poursuivre dans les projets présentés. Une cotisation de 10.- par année est demandée à chaque membre.

Vous trouverez plus d'informations et toute notre actualité sur notre site internet et sur Facebook :

<https://www.villarzel800.ch/>

<https://www.facebook.com/800eVillarzel/>

Être membre de notre Association permet de soutenir les efforts du comité pour faire vivre nos villages et de garder des liens entre les habitants. Rejoignez-nous !!!

Fête nationale Suisse

La Chœur Mixte de Dompierre et Environs et la Municipalité ont le plaisir d'inviter la population à la traditionnelle fête nationale.

Où : Grande salle de Sédeilles

Date : Dimanche 31 juillet 2022

19h00 : apéritif offert par la commune

19h30 : repas (rôti à la broche – salade)

21h30 environ : partie officielle



Le Chœur mixte et la Municipalité se réjouissent de vous accueillir à cette occasion.

Une invitation toute particulière est adressée aux familles et aux nouveaux habitants de la commune.

Association des Amis du refuge

Rédigé par Evelyne Spielmann



Evelyne Spielmann, secrétaire de l'association, nous explique que c'est poussé par l'envie de se voir autour du feu au refuge de Sédeilles entre amis, que l'association a vu le jour, officiellement le 30.01.2022.

Son but est d'entretenir, développer et préserver le refuge de Sédeilles et son périmètre y attenant.

L'association se veut familiale et bon enfant. Chaque membre a quelque chose à apporter pour que le refuge soit entretenu.

La première activité officielle de l'association s'est déroulée le samedi 21 mai 2022 avec son 1er nettoyage de printemps. Une magnifique journée ensoleillée qui a réunit jeunes et moins jeunes, et a permis de décrasser le refuge.

Un projet par année sera réalisé dans le but d'entretenir le refuge, en accord avec la Municipalité et financé par la commune. A titre d'exemple, en 2022, le remplacement des tables de bûcherons placées à l'extérieur est au programme.

Les prochains rendez-vous de l'association :

Dîner annuel combiné avec nettoyage hivernal : dimanche 2 octobre 2022

Assemblée générale : vendredi 24 février 2023 à 20h (lieu à définir)

Si vous êtes intéressés à nous rejoindre, écrivez-nous un mail à l'adresse suivante et nous vous ferons parvenir un formulaire d'inscription: info@lesamisdurefugedesedeilles.clubdesk.com

Une cotisation annuelle de 50.– est demandée à chaque membre.



La Municipalité remercie toute cette équipe qui s'engage pour embellir cet endroit charmant.

Pour rappel, vous pouvez louer ce refuge via le secrétariat de notre Commune.

La commune de Villarzel cherche des mamans de jour

Si vous souhaitez devenir « maman de jour » n'hésitez pas à contacter Mme Christelle Schülé municipale instruction@villarzel.ch ou directement l'Association du réseau d'accueil de jour de Payerne qui vous donnera toutes les informations nécessaires.



Maison des petits pas de la Broye

Rédigé par Christelle Schülé

La maison des petits pas de la Broye est un lieu d'accueil, de rencontre et de jeux pour les enfants entre 0 et 4 ans. Les enfants y viennent accompagnés de leurs parents, leurs grands-parents ou tout autre accompagnant. Il ne s'agit pas de lieu de garde, mais plutôt d'un lieu d'échange convivial où les adultes peuvent discuter entre eux ou avec des accueillantes professionnelles tout en observant leurs enfants s'épanouir dans le jeu. Le concept sous jacent vient de Françoise Dolto, psychanalyste française. Ce concept de « maison verte » est un lieu selon Françoise Dolto « pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents parfois isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants, ni une crèche, ni une garderie, ni un centre de soins, mais une maison où mères et pères, grands-parents, mamans de jour, jeunes filles au pair sont accueillis... et où leurs petits y rencontrent des amis. Les femmes enceintes et leurs compagnons y sont les bienvenus ».

Le lieu est ouvert à tous, dans l'anonymat et gratuitement. L'association de la maison des petits pas a vu le jour en 2005 et fait partie du programme cantonal vaudois de promotion de la santé et de prévention primaire en faveur des enfants (0 à 6 ans) et des parents, mis en œuvre par la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ).

Les horaires sont les suivants:

Lundi : fermé

Mardi : 14h00 – 17h30

Mercredi : 9h00 – 11h30

Jeudi : 14h00 – 17h30

Vendredi : 9h00 – 11h30

La Maison des Petits Pas est fermée durant toutes les vacances scolaires vaudoises, mais reste ouverte durant les Relâches et durant la 1ère semaine des vacances d'automne.

Adresse:

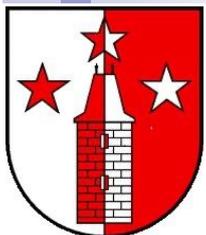
La Maison des Petits Pas

Rue du Chemin-Neuf 12

1530 Payerne

<https://www.lamaisondespetitpas.ch/informations/>





Horaires d'été 2022 de l'administration communale

Greffe municipal:

Route de Romont 9
1554 Sédeilles
Tél : 026 / 658 00 30
Fax : 026 / 658 00 31
administration@villarzel.ch
www.villarzel.ch

Du 18 juillet au 28 août 2022 :

le bureau sera ouvert uniquement sur rendez-vous

Dès le 29 août 2022, reprise de l'horaire normal :

Tous les lundis : de 18h00 à 19h30

Tous les mercredis : de 10h00 à 11h30

Secrétaire : Bonjour Claire-Lise

Boursière : Terrin Sylviane

Horaires d'été 2022 de l'agence d'assurances sociales

Heures d'ouverture du lundi 4 juillet au vendredi 19 août 2022

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 11h30	Fermé
Mardi	8h00 – 11h30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	8h00 – 11h30	Fermé
Vendredi	8h00 – 11h30	Fermé

Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 22 août 2022

	Matin	Après-midi
Lundi	8h00 – 11h30	14h00 – 16h30
Mardi	8h00 – 11h30	14h00 – 16h30
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	8h00 – 11h30	Fermé
Vendredi	8h00 – 11h30	14h00 – 16h00